

Infolettre du Mouvement écologique Mathalois
6 novembre 2019

AGA du MEM, le 20 octobre dernier

Le dimanche 20 octobre dernier, le MEM a tenu son assemblée générale annuelle en présence d'une quinzaine de membres. Le bilan de l'année financière, qui s'est terminée le 30 juin dernier, a montré un léger déficit pour l'exercice. Toutefois, la santé financière du MEM est toujours aussi bonne, avec une réserve accumulée de plus de 5 000\$. Un bilan sommaire des activités du mouvement au cours de la dernière année, de même qu'un plan d'action pour la nouvelle année, ont fait l'objet de présentations et d'échanges. Trois administrateurs ont été réélus pour un mandat de deux ans : Brigitte Beaulieu, Zachari Bérubé et François Durand. Les trois autres administrateurs qui complètent la deuxième année de leur mandat sont : Yvon Dazé, Clara Jacobs et Élane Dansereau. Avec six administrateurs, le nouveau CA incomplet pourra coopter un septième membre, au cours de la prochaine année. Enfin, Annie Jacques, qui a démissionné récemment, a été remercié pour son passage au CA du MEM.

Un tout nouveau conseil d'administration au MEM

Le nouveau Conseil d'administration du MEM a tenu une première rencontre le 5 novembre. Conformément à ses statuts, les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier ont été répartis. Les mêmes officiers que l'an passé ont été reconduits dans leur fonction respective.



Photo : Le nouveau Conseil d'administration MEM, de gauche à droite : Yvon Dazé – trésorier, Élane Dansereau, Clara Jacobs, François Durand – président, Clara Jacobs, Zachari Bérubé – vice-président et Brigitte Beaulieu – secrétaire.

De plus, les principales représentations du MEM auprès de la municipalité ont été revues : Yvon Dazé représentera le MEM au sein du Comité consultatif d'environnement (CCE) et Brigitte Beaulieu représentera le MEM au comité organisateur de la Fête Éco-Familiale 2020.

Le MEM présente *Grand cru* au Ciné-Blabla du CRAPO

Le MEM présente *Grand cru*, au prochain Ciné-Blabla du CRAPO, le mercredi 13 novembre prochain, à compter de 19h15. Un documentaire de David Eng à ne pas manquer !

Pascal Marchand, un aspirant poète de Montréal, a mis le pied sur la terre mythique de Bourgogne dans les années 1980 avec l'idée de se plonger à fond dans la culture française. Jeune étranger perdu au milieu de familles dotées de traditions et de titres ancestraux, il a finalement trouvé sa vocation de viticulteur. Passionnément désireux d'évoquer un authentique terroir dans ses vins, il lutte aujourd'hui pour conserver son approche « biodynamique » artisanale et non conventionnelle face à une agriculture industrielle et malgré les aléas de la météo. Tourné au cours de l'année 2016, Grand cru retrace les événements catastrophiques tels que les gelées, la grêle et les maladies dévastatrices dans les vignobles. Le film est à la fois une lettre d'amour et une mise en garde, car les vignerons comme Pascal doivent faire face aux conséquences imprévisibles et destructrices des changements climatiques.

La projection sera suivie d'une période d'échange, avec la participation de représentants du *Vignoble Saint-Gabriel* et de la cidrerie *Qui sème récolte*. Les tarifs d'entrée sont : 9\$, au général, 7\$ pour les membres du CRAPO et 5\$ pour les membres du MEM.

Voir L'affiche sur notre site : <http://memmathalois.ca/>

Le MEM au conseil municipal de Saint-Jean de Matha

Le MEM compte désormais être bien plus visible et présent aux séances publiques du Conseil municipal, pour y faire le suivi de ses principaux dossiers. Pour la séance de décembre, le CA prépare une intervention sur la mobilité durable.

Rappelons d'abord que le MEM en a fait une de ses priorités en 2016. Une pétition, avec plus de 400 signatures, a été déposée par le MEM, au Conseil municipal, en juin 2016. Le texte complet de celle-ci est repris à la fin de cette infolettre. La pétition a été bien reçue par le maire d'alors et son conseil et des pourparlers ont été engagés avec le ministère des transports du Québec (MTQ), responsable de la 131. Une première action concrète a suivi avec le prolongement du trottoir, côté ouest, de la pharmacie, jusqu'au magasin Corvette. Par la suite, le nouveau Conseil municipal, élu à l'automne 2017, a fait de ce dossier une de ses priorités. Il a depuis annoncé qu'il avait obtenu du MTQ de faire éventuellement un boulevard urbain de la rue Louis-Cyr, pour la section du périmètre urbanisé. Nous demanderons au maire et à son conseil, de faire bilan de la progression de ce dossier prioritaire à mi-mandat, en détaillant surtout les réalisations concrètes. Nous vous invitons à venir appuyer cette démarche, en assistant, à la séance publique du 2 décembre à 19h30, au Centre communautaire (86, rue Archambault). Comme l'union fait la force, plus nous y serons et plus nous serons entendus !

MOBILITE DURABLE A SAINT-JEAN DE MATHA

Nous soussignés demandons à la municipalité de Saint-Jean-de-Matha d'agir promptement pour sécuriser la circulation des piétons et cyclistes aux abords de la rue Louis-Cyr.

Très rares au Québec sont les villages divisés par une route permettant une vitesse maximale de 70 km/h. Le périmètre urbanisé est ainsi coupé en deux et il est de plus en plus difficile de passer d'un côté à l'autre de façon sécuritaire. Les citoyens doivent la traverser pour accéder à plusieurs services qui devraient être accessibles autrement qu'en automobile. De plus, l'école Bernèche se situe à environ 200 m de la rue Louis-Cyr et plusieurs élèves la franchissent pour y accéder.

Adopté par le Conseil municipal, le plan d'action des Municipalités amies des aînés (MADA) a fait une priorité de la sécurité aux abords de la rue Louis-Cyr.

Les principales actions devant être mises en œuvre pour améliorer la mobilité durable des citoyens et des usagers de cette route sont :

1. La réduction de la vitesse de circulation sur la rue Louis-Cyr avec une zone de 50 km/h, du marché Métro jusqu'à la quincaillerie Rivest et fils.
2. L'aménagement d'au moins deux traverses piétonnières, sécurisées avec un feu de circulation ou un passage délimité par des bandes jaunes et signalisé au moyen de panneaux adéquats.
3. L'installation de trottoirs de part et d'autre de la rue du marché Métro jusqu'à l'intersection de la rue Ste-Louise.
4. L'aménagement de voies cyclables en bordures sur les deux côtés de la route.



Cette démarche vise l'amélioration de la mobilité durable des citoyennes et des citoyens de Saint-Jean de Matha, afin qu'ils puissent jouir d'un environnement sain et sécuritaire. Le Mouvement écologique Mathalois (MEM) déposera cette pétition lors d'une des prochaines séances du Conseil municipal et assurera un suivi pour que des actions concrètes soient mises en œuvre.

Nous vous remercions de votre appui constructif.

L'enjeu de la vitesse en milieu urbain est important. Une stratégie de gestion de la vitesse s'avère essentielle.

La vitesse est reconnue comme étant une des principales causes d'accidents de la route... 41 % des accidents corporels se produisent dans un environnement d'affaires et commercial.

Ministère des Transports, mobilité durable et électrification des transports

Le plus grand nombre de piétons victimes d'accident se trouvent parmi les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes de 15-24 ans.

Société de l'assurance automobile du Québec

Reproduction de la pétition sur la mobilité durable à Saint-Jean de Matha, MEM, 2106.